

Je suis âgée de 56 ans. Il y a un peu plus d'un an je me réjouissais encore d'avoir pu accéder à un travail passionnant qui correspondait à mes aspirations et dans lequel je m'épanouissais depuis plus de 4 ans. Mon compagnon venait de signer un CDI pour un emploi qu'il convoitait depuis plusieurs mois. Nous avions plein de projets dont des voyages à l'étranger que j'avais plaisir à organiser avec un groupe d'amis.

Il y a trois ans, nous avions quitté la campagne pour nous installer dans une ville proche d'Angers, à quelques centaines de mètres de mon travail. Le wifi était déjà installé dans notre logement précédent et j'étais une adepte de l'utilisation des technologies sans fil.

Ces pratiques continuèrent donc dans notre nouvelle maison, mais à la fin de la première année suivant notre déménagement, je commençais à être gênée par l'utilisation de mes téléphones portables (professionnel et personnel) et par mon DECT.

Parallèlement je développais des problèmes de santé (allergie, dermatoses, maladies ORL...) alors que je n'avais eu jusqu'alors aucun problème particulier hormis quelques maladies hivernales bénignes et les traditionnelles maladies de l'enfance (varicelle, otites...). Puis des difficultés de mémoire immédiate me surprenaient, assortis de problèmes de concentration, sans explication particulière.

En juin 2011, je commençais à avoir des problèmes de sommeil qui avaient pour conséquence d'entraîner parfois un endormissement soudain en pleine journée. Un enregistrement de mon sommeil fit poser le diagnostic d'un « syndrome des jambes sans repos ». En novembre, mes troubles du sommeil s'aggravèrent, de telle façon que je ne pouvais plus m'endormir. Je dû alors m'arrêter de travailler pendant quelques jours et je commençai à prendre des somnifères. Dans le même temps apparurent des acouphènes et des sensations de brûlure dans l'oreille droite, s'amplifiant lorsque j'utilisais mon téléphone sans fil ou mon portable.

C'est au cours de l'automne 2012 que mon état de santé s'aggrava et que d'autres symptômes vinrent s'ajouter (sensation d'étau au niveau de la tête, douleurs parfois violentes à la base du crâne, épuisement physique invalidant, malaise général avec nausées).

Un immeuble venait d'être inauguré à quelques mètres de mon lieu de travail. Avec mon ordinateur, je pouvais alors détecter la présence de 14 WIFI qui venaient s'ajouter au hotspot SFR déjà présent.

Mi-décembre 2012, je dû arrêter de travailler et je rencontrais le médecin du travail. Avec son aide, je fis des recherches sur mon environnement. Je découvris que de mon bureau, je pouvais voir une antenne relais située au même niveau que la fenêtre, à une centaine de mètres. A 300 mètres une autre antenne était installée, cette même antenne se trouvant à 700 mètres de mon domicile.

Le site de mon lieu de travail disposait d'un WIFI et je travaillais 6 à 7h par jour sur un ordinateur.

Je passais une période de plus de 3 semaines sans sortir de mon logement, où toute utilisation du WIFI, de téléphones portables, de DECT fut proscrite. Début janvier, je commençais à reprendre des forces et mi-janvier, mon retour au travail dans un autre lieu (où l'antenne relais la plus proche est plus éloignée et où il n'y a pas de WIFI) fut envisagé. Toutefois, ce changement programmé ne put être effectif dès mon retour pour des raisons d'organisation. Dès le premier jour de travail, je sentis une dégradation de mon état. Le 3ème jour, j'eus le sentiment de perdre les acquis de mes quelques

semaines de repos, ne dormant plus malgré les somnifères. Mon médecin proposa un nouvel arrêt de travail en attendant une consultation spécialisée qui eut lieu le 31 janvier à Paris. Le diagnostic d'une hypersensibilité sévère aux champs électro-magnétiques fut posé. Je devais attendre les résultats d'examens sanguins et d'imagerie médicale avant de commencer un traitement, ce qui fut effectif à partir du 14 mars. Pendant ces deux mois et demi d'attente, je souffrais beaucoup (maux de tête, violentes nausées, fatigue invalidante, troubles du sommeil majeurs). Le traitement atténua considérablement mon état de fatigue mais pas les autres symptômes. C'est à partir du moment où je fis l'acquisition d'appareils de mesure (hautes et basses fréquences) que je pus agir sur mon exposition et par voie de conséquence sur mes souffrances. Je découvris que je réagissais aussi aux basses fréquences. Or nous habitions une maison de ville avec chauffage électrique. Le rez-de chaussée comportait une cuisine aménagée ouverte sur le séjour, sans arrière cuisine et avec un garage non attenant, non équipé de l'électricité. Il était donc impossible d'isoler les appareils électriques.

En juin, nous décidâmes de déménager à la campagne en louant une longère dotée de deux cheminées. Nous pouvions mettre le réfrigérateur, le congélateur et la machine à laver dans une arrière cuisine et nous étions loin d'autres habitations. C'est avec optimisme que je participais à cet emménagement et avec l'idée que mon état allait s'améliorer. Pendant l'été, je passais beaucoup de temps dehors, à aménager un potager dont les légumes nous aideraient à équilibrer notre budget. En effet, nous avions du coup deux logements à financer étant donné que nous étions en accession à la propriété pour le premier et qu'un certain délai serait sans doute nécessaire pour qu'il soit vendu.

Mes problèmes de sommeil ne s'améliorèrent pas. J'avais l'impression d'avoir les jambes électrifiées et même si on ne pouvait plus parler d'épuisement comme c'était le cas au début de l'année 2013, je me sentais toujours fatiguée. Mon état général était fluctuant : il y avait des jours avec, puis des jours sans. Je ne pouvais pas de toutes les façons vivre normalement : impossibilité d'aller dans les magasins, au cinéma, au restaurant, à l'hôtel, de prendre le bus, le train, l'avion... Mon univers s'était considérablement rétréci, moi qui était une fervente de voyages et de sorties. Je dus faire le deuil de moments privilégiés que je passais avec ma fille à Tours où je me rendais régulièrement lorsque j'avais des jours de repos. Nous passions l'après-midi ensemble, en ville où chez elle, puis je rentrais en Maine et Loire retrouver mon compagnon. Ma fille nous avait annoncé son mariage et son désir de réaliser sa robe de mariée avec mon aide. C'était un projet qui m'enthousiasmait et qui allait nécessiter des allers et retours plus fréquents entre Tours et Angers. Cela m'était égal, j'avais beaucoup plus de jours de congés que ma fille et j'étais très motivée. Mon état de santé compliqua les choses. Au début de l'année, je ne me sentais plus capable de concevoir le patron de cette robe étant donné les problèmes cognitifs que je rencontrais, puis quelques mois après, je ne pouvais toujours pas me déplacer en ville, dans un immeuble pollué par les ondes des wifi et des téléphones sans fil et surtout y séjourner plusieurs heures. Pourtant, j'avais fait de nombreux essais, lorsque je me sentais un peu mieux : je proposais à mon compagnon de le libérer des courses en me disant que je ne m'attarderai pas dans les rayons. Ce fut à chaque fois un échec et je dû sortir au plus vite avant d'avoir terminé mes achats.

En août, je faisais une nouvelle batterie d'examens, demandée par le Pr B, que je revis en novembre dernier. En septembre je ressentis à nouveau une fatigue analogue à celle du début de l'année, elle s'aggrava progressivement pour devenir de l'épuisement. Le 14 novembre, le médecin m'annonça à la lecture des résultats d'examens que mon état s'était aggravé et que la seule explication était que

j'étais toujours exposée. Je devais faire faire des relevés, dormir dans une cage de faraday, faire blinder l'électricité...

Mon retour à la maison fut particulièrement difficile. Chaque passage dans la capitale avait une incidence sur mon état dans les jours suivants. Cette fois je fus particulièrement malade, me trainant dans la maison toute la journée. Mon compagnon était désespoiré, ne sachant plus quoi me proposer pour me soulager. Une amie me proposa de rechercher un lieu sans ondes où je pourrais me ressourcer. J'envisageais l'errance vécue par certains comme quelque chose auquel je serai peut-être confrontée moi aussi. Je sentais le désespoir me gagner. Quelques mois auparavant j'avais eu un malaise qui avait suffisamment inquiété les personnes présentes pour appeler les pompiers. Ces derniers voulaient m'emmener à l'hôpital. Or il m'importait de savoir si des mesures particulières pouvaient être prises étant donné mon allergie. Le médecin contacté par téléphone, après avoir été informé de mon intolérance aux champs électromagnétiques, déconseilla cette hospitalisation car aucun aménagement n'était prévu. Au cours de cette fin d'année, je ressentis particulièrement la détresse de ceux qui se sentent perdus et abandonnés. J'étais malade comme je ne l'avais jamais été et personne ne pouvait me venir en aide. Je n'aurais jamais pu le concevoir il y a seulement un peu plus d'un an.

Nous suivîmes les conseils réalisables pour nous, donnés par le Dr B. Les lieux de pollution furent identifiés. Certains problèmes purent être résolus (mise à la terre de la box après changement de pièce de celle-ci), arrêt de l'alimentation en électricité de toute l'aile ouest de la maison où notre chambre a été transférée, arrêt total de l'utilisation de l'ordinateur et absence de stationnement devant tout appareil électrique en fonctionnement, restriction encore plus draconienne des sorties...) A ce jour, nous n'avons pas de solution pour le compteur électrique qui pollue le salon de manière importante (200 v/m). EDF nous suggère de le changer de place mais nous n'avons pas les moyens de le faire d'autant plus que nous sommes dans un logement loué. J'évite donc désormais la salle de séjour, ce qui n'est pas facile puisqu'elle est la pièce centrale de la maison.

Depuis le début de l'année mon état s'est légèrement amélioré et je reprends des activités dans la maison. Je constate que ma sensibilité s'est accentuée. Un téléphone portable en veille me déclenche très rapidement un violent mal de tête dont je mets plusieurs heures à me débarrasser : il devient donc encore plus difficile de me rendre chez le médecin. Vais-je devoir lui demander de passer à domicile désormais comme je l'ai fait la dernière fois ?

Notre maison n'est toujours pas vendue et il est probable que nous allons devoir quitter le logement actuel. Je ne sais pas quel va être mon avenir. Vais-je continuer à bénéficier d'un arrêt maladie et donc d'une indemnisation ? Vais-je conserver mon poste ? Dans le cas contraire nous serions dans l'impossibilité d'assumer nos charges.

J'ai du mal à accepter le style de vie que ma maladie impose à mon compagnon. Il n'a certes pas choisi de ne pas utiliser son ordinateur quand il en a besoin ou envie, d'aller se coucher avec une lampe de poche, de dormir dans un endroit glacial, de ne plus partir en vacances et d'utiliser son budget loisirs pour lutter contre l'aggravation de mon état de santé. Je n'avais pas imaginé notre vie prendre cette tournure.